



VIRY NOUVEUIL

ACTUALITES



N°127 décembre 2018

Mairie TELEPHONE: 03 23 52 15 60

E.MAIL: mairie.virynouveau@wanadoo.fr

FAX: 03 23 39 82 57

Dicton du mois: Qui prend le soleil à Noël, à Pâques se gèle.

Dates	Manifestations	Lieux
Dimanche 2 décembre	Messe à 11h00	Eglise de Viry-Nouveau
Vendredi 7 décembre	Chenille géante pour le Téléthon à partir de 16h45. Participation 1€	Parc de Viry
Samedi 8 décembre	Téléthon et Marché de Noël à partir de 9h	Salle Jean Racine
Dimanche 16 décembre	Messe à 11h00	Eglise de Viry-Nouveau
Dimanche 16 décembre Samedi 15	Loto ESVN	Salle Jean Racine
Attention!!! Lundi 24 décembre 24h00	Messe de minuit	Eglise d'Abbécourt

CCAS REMERCIEMENTS

Nous remercions le Club de gymnastique volontaire qui, suite à sa dissolution, a fait un don appréciable au CCAS Viry-Nouveau. Nous regrettons vivement l'arrêt de son activité.

RAMASSAGE DES SAPINS

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le lundi 8 janvier 2019



NOUVEAUTE-INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019 et sera géré par l'Insee. En 2019, pour les élections des représentants au Parlement européen qui auront lieu le 26 mai prochain, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

FERMETURE DES PARCS

Attention fermeture hivernale des 2 parcs du 1^{er} décembre au 28 février.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE MAIRIE

La mairie sera fermée exceptionnellement les lundis 24 et 31 décembre.

BOULANGERIE CHANGEMENT D'HORAIRE POUR LES FETES

Fêtes de Noël: ouverture le lundi 24 décembre de 7h00 à 16h00 sans interruption
le mardi 25 décembre de 8h00 à 13h30. Fermé l'après-midi.
fermeture exceptionnelle le mercredi 26 décembre
le jeudi 27 décembre



Fêtes de fin d'année: ouverture le lundi 31 décembre de 7h00 à 16h00 sans interruption
le mardi 1^{er} janvier de 8h00 à 13h30. Fermé l'après-midi.
fermeture exceptionnelle le mercredi 2 janvier
le jeudi 3 janvier.



VOTRE BOULANGERIE VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE NOEL ET UNE TRES BONNE ANNEE 2019.

BALAYAGE MECANIQUE DES CANIVEAUX

La seconde session de balayage des caniveaux par la société SUEZ, missionnée par la Communauté d'agglomération aura lieu le mercredi 12/12/18

RAPPEL PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

Pensez à protéger votre compteur d'eau ainsi que les canalisations extérieures jusqu'au printemps.

RAPPEL LIVRET CENTENAIRE DES COMBATS DE LA MAISON DU GARDE

Un livret reproduisant la conférence de M. Franck Viltart lors de la cérémonie du Centenaire des combats de la Maison du Garde du 23 mars 1918 est disponible en Mairie pour tous les habitants de la Commune.

RECENSEMENT- Répondez sur internet, c'est encore plus simple!

Le recensement se déroule dans notre commune du 17 janvier au 16 février 2019. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Un agent recenseur, recruté par votre mairie, se présentera chez vous muni de sa carte officielle. **Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne (le-recensement-et-moi.fr).** Le recensement de la population est gratuit. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

ELAGAGE DES ARBRES

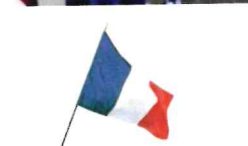
Pour la sécurité de tous, pour éviter les coupures d'électricité.

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité. Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes. Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Le propriétaire a la responsabilité de l'élitage des arbres plantés sur sa propriété si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne, si le réseau situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à la Mairie.

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE COMMEMORATION



De nombreux Virois étaient présents pour cette cérémonie commémorant le centenaire de la fin de la guerre 14-18.

Après la lecture par M. Flicoteaux du message du Président de la République puis la Marseillaise chantée par les enfants de l'école accompagnés de Mmes Rosé et Lefèvre enseignantes en CE2-CM1-CM2, tout le monde s'est dirigé vers la salle Victor Hugo, accompagné en musique par la Fanfare de la Commune « Dynamic Show », pour un vin d'honneur. Le cortège fut guidé et sécurisé par Aisne Moto Sécurité.



Le mercredi 31 octobre, malgré la pluie, les petits vampires et autres créatures étaient de sortie dans les rues du village. Des habitants toujours aussi accueillants et très généreux! A la suite de ce défilé, un goûter a été offert aux enfants dans la salle des Associations. L'ALEN remercie les habitants pour leur bonne humeur ainsi que pour leur grande générosité.



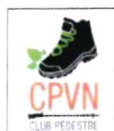
LA PECHE VIROISE

Le 10 novembre, l'Amicale a effectué son rempoissonnement dans les étangs de la Sablière et du Héron.

Le 11 novembre, malgré la pluie, environ 20 pêcheurs étaient présents pour la journée « carnassiers ».



CLUB PÉDESTRE DE VIRY-NOUREUIL



Pour vous détendre
Entre amis ou en famille
Et réaliser une bonne action



vous pouvez marcher pour le Téléthon

Samedi 08 décembre .

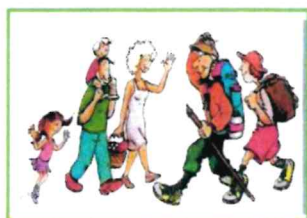
- Parcours de 6 et 8 km

- Rendez vous : 9h00

Viry-Noureuil

Salle Jean Racine

Départ : 9h30



- Participation 2€ au profit du téléthon

Vaincre la maladie

c'est enfin possible

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

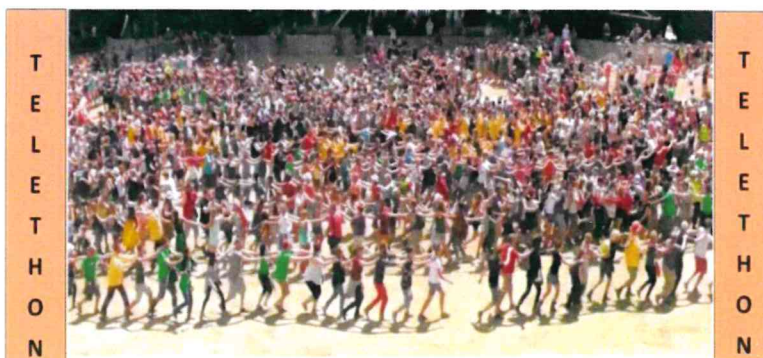


VENDREDI 7 DECEMBRE 2018

RASSEMBLEMENT 16H45

**LA COMMUNE ORGANISE
AU PARC DE VIRY-NOUREUIL
POUR LA 3^{ème} FOIS**

Avec la Présence de Marcus PAT PATROUILLE



**UNE CHENILLE GEANTE – EN MUSIQUE-
TOUS LES ENFANTS/LES PARENTS/GRANDS PARENTS
ET LES ASSOCIATIONS SONT CONVIES POUR CE RECORD**

PARTICIPATION 1 Euro POUR LE TELETHON

**NOMBREUX LOTS A GAGNER
(Ballons-Raquettes etc)**

COMMUNE DE VIRY-NOUREUIL

8 DECEMBRE 2018

COMPLEXE JEAN RACINE

SALLE DE TENNIS ET RECEPTION

9h00 à 18h00
TELETHON

09h30 DEPART DE LA MARCHÉ PEDESTRE
OUVERTE A TOUS PARCOURS 6 et 8 Kms participation 2€
11h00 CHANTS PAR LES ENFANTS DE L'ECOLE DE VIRY-NOUREUIL
11h30 CONCOURS DE LACHER DE BALLONS ENFANTS ET ADULTES 1€
ACCOMPAGNES PAR LE DYNAMIC SHOW

14h30 à 15h15 DANSE COUNTRY
15h30 à 16h30 EVIDANSE

PAT PATROUILLE

17h00 à 17h45 ZUMBA

17h45 ARRIVEE DU PERE NOEL ET SES MASCOTTES
DISTRIBUTION DE BONBONS ET CADEAUX

MARCHÉ DE NOEL
BOURSE AUX JOUETS

12h00 REPAS SALADE TARTIFLETTE (ZUMBA'NANAS)
12h00 REPAS (ASSOCIATIONS PETANQUE - PECHE)

20h00 à 22h30 SOIREE-TELETHON PARTICIPATION 2€

DEGUSTATION DE L'OMELETTE GEANTE/SALADE ENDIVES/GATEAUX

20h30 SHOW EN CHANSONS avec DUO STARS

Toute la Journée Restauration Exposition et Vente

CE QUI CHANGE EN 2019

Jours de collecte par commune

Les collectes sélectives sont gérées par semaines paires et impaires



Communes	Jours de collecte "Ordures ménagères"	Jours de collecte Collecte sélective	Jours de collecte Déchets végétaux
Viry Noureuil	lundi	mercredi impair	mardi

À compter du 1er janvier 2019 tous les habitants de la Communauté d'Agglomération auront accès aux 3 déchèteries du territoire : Chauny, Tergnier et Beaufort.

Ramassage des encombrants

Courant 2019 le ramassage des encombrants sera réalisé sur rendez-vous uniquement à raison d'un forfait de 10€ limité à 2m³.

Déchets concernés

Seront collectés uniquement le mobilier, les matelas, les D3E (matériel électrique et électroménager) et la ferraille.

Pour prendre rendez-vous :

Accueil de la CA CTLF
57 boulevard Gambetta
02300 Chauny
Tél : 03.23.39.94.94
Mail : secretariat.dst@ctlf.fr

Le ramassage aura lieu dans un délai d'un mois
Lors de la prise de rendez-vous, il vous sera
demandé la liste des objets à collecter.



En l'absence de rendez-vous la dépose sera considérée comme un dépôt sauvage qui donnera lieu à verbalisation. Vous avez toujours la possibilité de déposer vos encombrants au sein des trois déchèteries.

Ramassage des déchets verts à partir de 2019

Reprise de la collecte le 1er avril

Arrêt de la collecte le 31 octobre

Les déchets verts doivent être déposés dans des poubelles, caissettes, cageots, sacs en papier ou cartons facilement manipulables et ne pesant pas plus de 10 kg pour les agents de collecte et dont le volume n'excède pas 250 L.

Les branches devront mesurer au plus 1m. Faire 10 cm d'épaisseur maximum. Ils seront présentés en fagot, liés avec une ficelle naturelle et posés à même le trottoir, de façon à ne pas gêner le passage.

Les sacs en plastique sont interdits comme contenant pour cette collecte.

Les volumes importants sont à déposer en déchèterie.

Ayez le réflexe déchèterie !

